



Délégation territoriale des Vosges
Service Veille et Sécurité Sanitaire
et Environnementale

DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE

COMMUNE DE BARBEY-SEROUX

Préalable à :

- La détermination des parcelles concernées par les périmètres de protection des sources de l'Etang d'Oron et du Bord de la Route (régularisation), de Pré le Prêtre et du réservoir ;
- L'institution des servitudes sur les terrains inclus dans les périmètres de protection immédiate et rapprochée de l'ouvrage ou des ouvrages cités ci-dessus.

BORDEREAU DES PIECES :

I – Un plan de situation des périmètres de protection immédiate et rapprochée des sources de Pré le Prêtre, de l'Etang d'Oron, du Bord de la Route et du réservoir au 1/12 500^{ème}.

II – 1 Un plan parcellaire du périmètre de protection rapprochée de la source de Pré le Prêtre au 1/2 500^{ème}.
II – 2 Un plan parcellaire du périmètre de protection immédiate de la source de Pré le Prêtre au 1/500^{ème}.

III – 1 Un plan parcellaire du périmètre de protection rapprochée des sources de l'Etang d'Oron et du Bord de la Route au 1/2 500^{ème}.

III – 2 Un plan parcellaire du périmètre de protection immédiate de la source du Bord de la Route au 1/250^{ème}.

III – 3 Un plan parcellaire du périmètre de protection immédiate de la source de l'Etang d'Oron au 1/250^{ème}.

III – 4 Un plan parcellaire du périmètre de protection immédiate du réservoir au 1/250^{ème}.

IV – Un état parcellaire des périmètres de protection immédiate et rapprochée concernant les sources de Pré le Prêtre, de l'Etang d'Oron, du Bord de la Route et le réservoir.